



POUVOIR

Assemblée Générale d'Espace Belledonne

Mardi 10 juin 2025
Saint-Pierre-De-Belleville

NB : Conformément à nos statuts, chaque membre peut détenir un maximum de deux pouvoirs issus du même collège.

Pour le :

- ☐ 1^{er} collège : Les collectivités territoriales et leurs groupements
- ☐ 2^{ème} collège : Les communes
- ☐ 3^{ème} collège : les associations ou organismes socio-économiques
- ☐ 4^{ème} collège : les membres associés

Je, soussigné(e), M. ou Mme :

Donne pouvoir à :

M. ou Mme :

Pour me représenter et voter en mes lieu et place à toute question figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'Espace Belledonne, le **mardi 10 juin 2025, à Saint-Pierre-De-Belleville.**

Le :

Signature :

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour Pouvoir »